



CDG 44
Centre de gestion
de Loire-Atlantique
10, Bd de la Loire - BP 66225
44262 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 20 00 71
www.cdg44.fr



CDG 49
Centre de gestion
de Maine-et-Loire
9, rue du Clon
49000 ANGERS
Tél. : 02 41 24 18 80
www.cdg49.fr



CDG 53
Centre de gestion
de la Mayenne
Parc tertiaire Technopolis
Rue de Broglie - Bâtiment E
53810 CHANGÉ
Tél. : 02 43 59 09 09
www.fncdg.com



CDG 72
Centre de gestion
de la Sarthe
3, rue Paul Beldant Cedex 2
72014 LE MANS
Tél. : 02 43 24 25 72
www.fncdg.com



CDG 85
Centre de gestion
de la Vendée
45, Bd des Etats-Unis
BP239
85006 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 44 50 60
www.cdg85.fr



CNFPT
CNFPT Pays de la Loire
60, Bd Victor Beaussier - BP 40205
49002 ANGERS
Tél. : 02 41 77 37 37
www.paysdelaloire.cnfpt.fr

Des idées de métiers...

Catégorie C

- Jardinier
- Conducteur d'engins
- Agent de maintenance bâtiment (maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie, peinture)
- Agent de propreté
- Manutentionnaire
- Chauffagiste
- Gardien de parc
- Mécanicien
- Gardien d'immeuble
- Dessinateur
- Cuisinier

Catégorie B

- Technicien voirie
- Conducteur de travaux
- Chef d'équipe espaces verts
- Technicien d'exploitation informatique
- Chef d'équipe bâtiment
- Technicien du spectacle
- Concepteur paysagiste
- Technicien génie thermique
- Responsable de restauration collective

Catégorie A

- Directeur des services techniques
- Chef de projet informatique
- Responsable d'un service bâtiment
- Architecte-Urbaniste
- Responsable de la collecte et du traitement des déchets
- Directeur d'un service espaces verts
- Responsable d'un parc naturel

Les métiers techniques



un choix d'avenir
en Pays de la Loire



Des services techniques sur le terrain

Six grands domaines d'intervention

Les services techniques des collectivités territoriales sont organisés autour de six grands domaines d'intervention plus ou moins développés selon le nombre d'habitants et les spécificités de la collectivité territoriale :

- Ingénierie, gestion technique et architecture : construction et bâtiment, centres techniques, logistique et maintenance
- Infrastructures et réseaux : voirie, réseaux divers (VRD), déplacements et transports, eau et assainissement
- Prévention et gestion des risques : sécurité et prévention des risques, hygiène - laboratoire - qualité de l'eau, déchets - assainissement, sécurité du travail ;
- Urbanisme, aménagement et paysages : urbanisme, paysages - espaces verts, génie écologique et environnement
- Informatique et système d'information : système d'information et de communication, réseaux et télécommunications, systèmes d'information géographique (S.I.G.), topographie
- Restauration collective en lien avec les services petite enfance, scolaire et accueil personnes âgées

553 500 agents

Avec 463 000 fonctionnaires, la filière technique regroupe le plus grand effectif de la fonction publique territoriale. 2 %* d'entre eux exercent des fonctions de conception et de direction. 5 %* des fonctions d'application et 93%* des fonctions d'exécution. D'ici 2012, 38 %* des fonctionnaires de cette filière partiront à la retraite.

56 000 employeurs

La fonction publique territoriale se caractérise par une grande diversité des employeurs : 99 conseils généraux, 25 conseils régionaux, 36 000 communes et environ 16 000 structures intercommunales.

En pays de la Loire 76 000 agents territoriaux**

Le territoire Pays de la Loire compte environ 76 000 agents territoriaux toutes filières confondues et 2358 collectivités territoriales.

*Agents titulaires

**Titulaires, non titulaires et emplois aidés

Les grades de la filière

technique accessibles

par les concours sont :

agent technique,

agent de maîtrise, gardien

d'immeuble (catégorie C,

niveau BEP/CAP) ;

contrôleur de travaux

(catégorie B,

Bac ou équivalent)

technicien supérieur

territorial

(catégorie B, Bac +2)

ingénieur territorial

(catégorie A, Bac +5).

Certains cadres d'emplois

de catégorie C sont

accessibles par recrutement

direct : conducteur,

agent d'entretien,

agent de salubrité.



Zoom sur quelques métiers

Jardinier

Au sein d'un service espaces verts, le jardinier effectue des travaux de plantation, de production et d'entretien des espaces verts. Il assure également le traitement phytosanitaire des végétaux et l'entretien du matériel d'intervention.



Technicien polyvalent bâtiment

Il assure la maîtrise d'ouvrage et une partie de la maîtrise d'œuvre d'équipements bâtis de la collectivité. Pour cela, il effectue des études de faisabilité et de programmation des ouvrages. Il participe à l'élaboration des projets, l'animation des équipes, suit et coordonne les chantiers et encadre des équipes. Il peut être chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et sécurité.



Chef de projet informatique

Il conçoit et réalise les systèmes d'information des collectivités : il réalise pour cela les études de faisabilité, élabore les cahiers des charges, propose des solutions techniques, assure les relations avec les utilisateurs et encadre les équipes d'informaticiens (analystes, analystes-programmeurs notamment).

